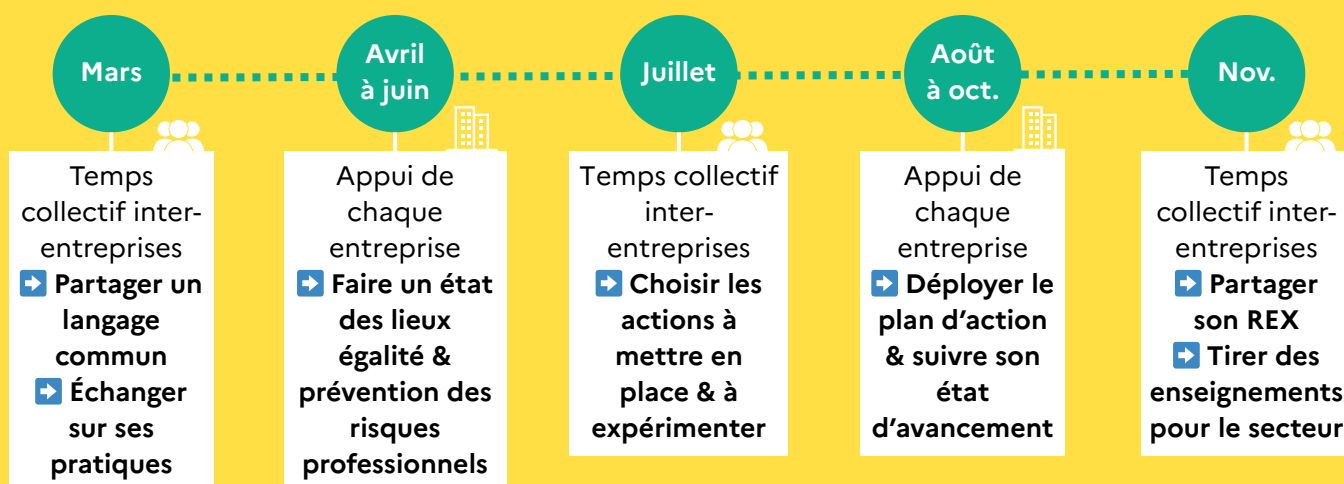


Co-construire un plan d'action Égalité professionnelle & Évaluation différenciée des risques professionnels



Mettre en place une approche différenciée de l'évaluation des risques professionnels consiste à mieux anticiper les impacts des risques du travail sur la santé des femmes et des hommes en tenant compte de leurs spécificités sur le plan biologique comme sur le plan socio-professionnel.

Accompagnement proposé par l'Aract Paca



Pour qui ?



Entreprises de moins de 250 salarié-es implantées en région Paca souhaitant impulser une démarche paritaire et participative.



Éva CHILET : e.chilet@anact.fr
Margaux QUEYRAS : m.queyras@anact.fr